



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

gestion

Question écrite n° 91168

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur la contribution de la mission administration générale et territoriale de l'État à la réforme de l'État. Cette mission, qui est au coeur de l'action de l'État incarne la permanence de l'État, notamment dans l'espace territorial de la République. Il lui demande de lui présenter la procédure ACTES de télétransmission par Internet d'actes pris par les collectivités territoriales. Il remarque que bien qu'en augmentation, le taux d'actes télétransmis reste faible. Il lui demande de préciser les mesures prises par les préfetures pour inciter les communes à utiliser ce système.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91168

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 19 octobre 2010, page 11326

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)